

C.N.A.

COMPTE RENDU

29 mai 2021
en visioconférence

Sont présents :

Les membres du C.N.A. :

Alexandre Fuster (coordinateur)	AURA
Alexandre Davion	IDF
Julie Vincent	IDF
Nelly Estier	BPL
Patrick Benoit	NA
Sébastien Dotte	NA
Sébastien Le Page	CA
Christophe Forlay	AURA
Guillaume Choisnard	IDF

Responsable Régionaux de l'Arbitrage (RRA) :

Martine Urrutigoity	PM
Bernard Brion	AURA

Excusés / représentés :

Thomas de Trebons	CA
-------------------	----

Non excusés :

Aucun

Invités :

Frantz Klein (More Sport) – partiel

Inscription des divers

- Conditions d'accès au tournois et championnats de France – pass sanitaire.
- Réforme nationale des certificats médicaux pour les mineurs
- Création de la Ligue UWH par More Sport et effets sur l'arbitrage

1 Approbation du dernier compte rendu

Le compte rendu du CNA précédent est approuvé à l'unanimité des présents.

1.1 Point sur les actions du CNA

ACTION		STATUT
CNA-2012 §3.4 G. CHOISNARD	Centraliser et créer un tableau des arbitres Français internationaux indiquant les compétitions auxquelles ils ont participé.	Tableau fait. Le transférer en Google sheet et le compléter collégalement.
CNA-2014 §2.2 A. FUSTER A. DAVION	Préparer un exemple du type de vidéo souhaité pour la théorie AN2 pour identifier le temps nécessaire pour réaliser un dossier de formation. Prévoir de faire une session vidéo (arbitre + jeu) à l'occasion des championnats de France. Activité peu évidente ; avoir la bonne séquence vidéo, prendre le temps du montage, etc.	Séquence de film à réaliser sur le prochain stage pratique. Contacter More-Sport pour voir s'ils peuvent nous aider sur ce sujet.
CNA-2016 §2.2 A. FUSTER P. BENOIT	Rédiger un mémo sur l'organisation des formations d'arbitres (processus d'inscription, date des sessions, nombre de candidats, etc.).	Extraire cette partie du mémoire de formation EF2 et le mettre en ligne sur le site de la CNHS. A modifier pour intégrer la nouvelle formation théorique.
CNA-2016 §6 S. DOTTE	Finaliser et diffuser l'article sur la règle de l'avantage (relecture interne CNA avant diffusion via la lettre d'information de la CNHS).	A compléter avec la notion de seconde faute « plus avantageuse ».
CNA-2016 §6 A. DAVION	Rédiger un article précisant les évolutions apportées à la règle du coin en 2015 (relecture interne CNA avant diffusion via la lettre d'information de la CNHS).	Fait.
CNA-2017 §3.7 S. DOTTE	Rédiger une demande pour la CNHS de n'autoriser qu'une année blanche supplémentaire pour les entraîneurs équipe de France, uniquement lors d'une année durant laquelle un championnat international se déroule.	Abordé en CNHS. Modifier l'article sur les conditions pour qu'un arbitre reste actif avec ce nouvel élément (uniquement année mondial).
CNA-2018 §2.3 Coordinateur CNA	Proposer les versions 2 et 3 de réforme des quotas d'arbitres par équipe à la CNHS d'avril et de fait la modification des règles Fr.6.2 et Fr.6.3	Proposé à la CNHS : version 2 validée pour une mise en œuvre en septembre 2021. Voté en CNHS de sept. 2019 : année de mise en œuvre 2021/2022. @S. DOTTE : intégrer la modification de la règle 2.5.2 (volume 0). En attente de l'action suite à la pandémie (proposition de décalage à 2022/2023).
CNA-2018 §3.7.3 S. LE PAGE	Contacteur les AN3 actif afin de déterminer s'ils sont toujours intéressés pour arbitrer à l'international.	A réitérer en 2021.
CNA-2018 §4.1 Coordinateur CNA	Proposition de règle Fr.14.2.4.1 à voter en CNHS.	Validé en CNHS. Règle à modifier.
CNA-2018 §4.3 Coordinateur CNA	Proposition de règle Fr.17.1.1.3 et Fr.17.1.1.3.1 à voter en CNHS.	Validé en CNHS. Règle à modifier.
CNA-2019 A. FUSTER	Difficulté pour savoir quand sont disponibles les infos sur les championnats (calendrier, inscriptions, etc.). Vérifier si la newsletter du site hockeysub est toujours active. A défaut, diffuser l'information aux présidents de région.	La newsletter est abandonnée. La nouvelle version du site CNHS ne permet pas de mise à jour aisée. A traiter par la CNHS.
CNA-2019 A. DAVION / S. DOTTE	Prendre contact avec les responsables des règles des nations pour faire des propositions communes aux prochains mondiaux.	Le lobbying et la préparation des demande doit être traitée idéalement un an avant la réunion du mondial élite.
CNA-2019 §1.2 A. FUSTER	Demander une diffusion plus rapide du CR de CNHS ; au plus tard avant la réunion suivante (CR d'avril avant septembre, CR de septembre avant avril).	

ACTION		STATUT
CNA-2019 §2.4 A. FUSTER	Demander à la CNHS si le budget pour de l'arbitrage à 3 pourra être considéré les années à venir pour couvrir D1 H+F manches 1 et 2 et D2 H+F avec 3 arbitres aquatiques ; évoquer la possibilité d'augmenter le tarif des inscriptions en championnat de France de 60 € pour les championnats concernés.	Souhaité par la CNHS mais le budget n'est pas disponible pour assurer la présence des arbitres.
CNA-2019 §2.4 A. FUSTER	Présentation de l'arbitrage à 3 aquatiques Quelques points sont à compléter avant diffusion plus large sur le site de la CNHS.	A tous les membres du CNA : visionner la présentation et envoyer les remarques à A. Fuster
CNA-2019 §2.5 A. FUSTER	Mettre en ligne les dernières versions de la grille et des fiches d'évaluation des arbitres sur le site CNHS.	A extraire du mémoire EF2 d'A. Fuster. En fonction des capacités de publication sur le site de la CNHS.
CNA-2019 §3.6.2 A. FUSTER	Faire une proposition de modification du règlement intérieur du CNA pour inclure les fautes et sanctions envers les arbitres.	Inclure le tableau du CR du CNA 2019.
CNA-2019 §4.4 S. DOTTE	Temps de pénalité de 1 minute. Pour le prochain CNA, une proposition est de s'approprier le tableau international pour avoir une proposition de ce que serait l'application d'une minute de pénalité.	Proposition synthétique à faire post-CNA sur la base du tableau d'A. Fuster. Mise en forme avec la notion d'impact sur le jeu.
CNA-2019 §4.4 J. VINCENT	Faire un article sur l'obstruction pour faire un rappel de la règle aux arbitres.	
CNA-2020 §2.2 P. BENOIT	Modifier la fiche d'inscription et la fiche de publication des résultats AN1, puis la communiquer à R. Gillet pour mise à jour sur le site de la CNHS	
CNA-2020 §2.3 J. VINCENT	Rédiger une note explicative pour améliorer la formation AN1 afin d'être diffusée aux RRA, présidents de région et aux arbitres.	
CNA-2020 §2.5 P. BENOIT	Rédiger une fiche de poste du Responsable de l'Arbitrage en compétition.	
CNA-2020 §2.6 P. BENOIT	Centraliser le travail déjà effectué sur les questions/réponses pour la formation théorique des arbitres sous format Excel pour fin février.	
CNA-2020 §2.6 A. FUSTER	Dispatcher le travail sur les questions/réponses pour la formation théorique aux membres du CNA.	
CNA-2020 §2.6 TOUS	Finaliser les questions/réponses pour la formation théorique des arbitres (objectif fin de saison)	
CNA-2020 §3.4 G. CHOISNARD	Demander un devis pour un short noir pour les arbitres.	
CNA-2020 §3.6.2 S. DOTTE	Rédiger une demande sur l'arbitrage par les jeunes pour avis au CNC.	Point abordé lors de la CNHS de mars 2020.
CNA-2020 §3.6.4 A. FUSTER	Rédiger une proposition sur le principe de gratification des arbitres pour supporter Dominique dans la démarche auprès de la fédération.	
CNA-2020 §3.6.6 S. DOTTE	Contacté Rémy GILLET pour connaître les capacités de publication sur la nouvelle version du site web de la CNHS.	Fait. Formation de S. DOTTE réalisée pour publier sur le site.
CNA-2020 §5 TOUS	Rédiger les fiches de son poste idéalement avant la fin juin 2020.	
CNA-2020 §6 A. DAVION	Contacté MoreSport pour discuter des possibilités d'utiliser leurs canaux de communication pour diffuser des informations du CNA.	
CNA-2020 §6 A. DAVION	Créer l'adresse mail dédiée à la communication du CNA et communiquer le compte à A. Davion et N. Estier	

1.2 Bilan de la CNHS de septembre

La CNHS s'est tenue le 02/10/2020 conjuguée avec l'AG fédérale à Aix-les-bains et en visioconférence C. FORLAY représentait le CNA.

Les points suivants issus du dernier CNA ont été soumis :

- Formalisation de la proposition de S. Bardet pour l'arbitrage des jeunes (cf. CR CNA 2020 et CR CNHS de mars 2020. La CNHS demande au CNA de travailler sur un « AN2 jeunes » avec un point d'attention particulier sur le RIFAHS.

- La proposition relative aux quotas d'arbitrages par nombre d'arbitrage plutôt que par arbitre a été rejetée par vote.
- Le principe de la gratification des arbitres est admis mais soumis aux conditions financières et à l'équilibre du budget.
- Contrôle des licences par anticipation : la CNHS demande au CNC de travailler le sujet avec le CNA.

Le CNA renouvelle sa demande de réaliser les contrôles de licence, certificats médicaux avant les compétitions.

2 Formations

2.1 Formations AN2

Pas de formation en 2020/2021.

Souhait de la CNHS d'augmenter les capacités de formation d'arbitre. De nombreux clubs ayant la volonté de former des cadres pour se conformer à l'évolution de la règle 2.5.3 sur les quotas d'arbitre.

Vis-à-vis des championnats internationaux à venir, il y aura certainement un nombre conséquent de stage France ce qui permettrait de former des arbitres.

Vis-à-vis des quotas de équipes, il n'est pas envisageable de considérer dans les quotas les futurs candidats AN2 au risque d'avoir des candidats qui ne feront jamais la formation. En revanche, il est souhaitable de prendre en considération les candidats inscrits avant la pandémie qui n'ont pu être formés.

Propositions à transmettre :

- Considérer les 14 candidats 2019/2020 dans les quotas d'encadrement AN2 des clubs pour la saison 2021/2022 et 2022/2023 sous réserve de leur participation active à la formation en 2021/2022.
- Proposition de décaler de deux saisons l'évolution des quotas d'arbitres qui devait s'appliquer en septembre 2021.

Contre : 0 ; Pour : tous

@S.DOTTE 01/06/2021 : Communiquer les propositions à la CNHS et au CNC.

Pour anticiper la reprise, il serait intéressant de faire le point sur les arbitres (poursuite d'activité, club, volonté d'arbitrer en 2021/2022, besoins de formation).

@P. BENOIT : Contacter les candidats arbitres 2020 pour voir s'ils sont toujours candidats.

@C. FORLAY : Contacter les arbitres AN2 pour faire le point sur leur poursuite d'activité (club, arbitrage).

@C. FORLAY : Contacter les présidents de région et présidents de clubs pour connaître leurs besoins en formation AN2.

2.2 Formations AN1

Non abordé.

2.3 Formateurs d'arbitres

Non abordé.

2.4 Responsable de l'arbitrage

Non abordé.

2.5 Réforme de la formation AN2

Les travaux n'ont pas avancés durant l'année.

Toutefois, il est envisagé de poursuivre le travail sur la plateforme de la CMAS si celle-ci répond à nos besoins (cours en ligne et évaluation) ; voir point suivant.

2.6 CMAS Referee Framework

Sous l'impulsion de João JOSÉ, directeur de la Commission UWH de la CMAS, le collège des arbitres de la CMAS s'est réuni plusieurs fois en 2020. L'objectif de ces réunions étant de structurer et formaliser l'arbitrage du hockey subaquatique mondial :

- Définir des standards pour l'arbitrage (niveaux, certification, critères de progression)
- Produire du matériel pédagogique pour la formation et l'évaluation des arbitres
- Utiliser la plateforme numérique de la CMAS

Deux groupes de travail ont été définis :

- Referee Education (Sébastien DOTTE)
- Referee Evaluation system (Alexandre FUSTER, sollicité en cours d'année)

La première tâche a consisté à faire un état des lieux de l'arbitrage dans l'ensemble des pays pratiquants. Une synthèse a été réalisée indiquant pour chaque pays les niveaux d'arbitrages considérés (entre 1 et 4 niveaux), le cursus de formation théorique et pratique (support, volume horaire), les méthodes d'évaluation, etc.

Le groupe de travail sur Referee Education a produit un document Standard Summary présentant les prérogatives des arbitres de hockey subaquatique pour l'ensemble des compétitions reconnues par la CMAS (et affiliés).

A partir de ce Standard Summary, un document par niveau d'arbitrage doit être produit pour formaliser chaque cursus de formation ; le Level 1 et Level 3 ont été soumis à relecture du groupe de travail.

Sur ce groupe, coordonné par Darryl Brambilla (Canadien, mais pour la fédération de Malaisie qu'il structure), les rédacteurs ont été Tony Colquhoun et Sébastien Dotte.

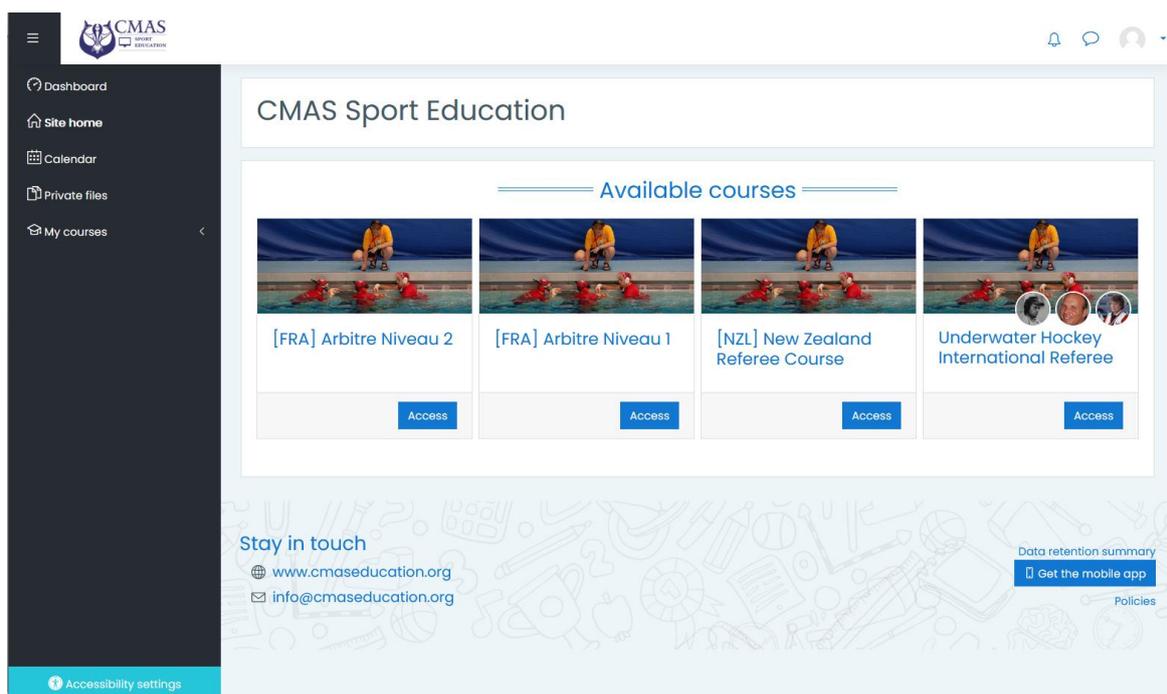
Extrait du Standard Summary présentant les 4 niveaux d'arbitrage :

	LEVEL 1 REFEREE - CLUB REFEREE	LEVEL 2 REFEREE - NATIONAL REFEREE	LEVEL 3 REFEREE - INTERNATIONAL REFEREE	LEVEL 4 REFEREE - MENTOR REFEREE
MAIN ROLE	The Level 1 Referee is the first level of the career and allows for refereeing at Club level either in assistant or autonomous role.	The Level 2 Referee is a National Level Referee with competence to assume all the roles in Category C Events and below.	The Level 3 is an International Referee with competence to assume all the roles in Category A Events and below	The Level 4 is a competent International referee with sufficient experience to assume tournament management roles
ROLES COMPETENCE	Provisional Stage: National Level Event: <ul style="list-style-type: none"> • Timekeeper / Scorekeeper • Assistant Water Referee • Assistant Chief Referee Full Level 1: National Level Events: <ul style="list-style-type: none"> • Deck Referee • Water Referee • Timekeeper / Scorekeeper 	National Level Events: <ul style="list-style-type: none"> • Tournament Referee • Deck Referee • Water Referee • Timekeeper / Scorekeeper Category C Events: <ul style="list-style-type: none"> • Deck Referee • Water Referee • Timekeeper / Scorekeeper 	The Level 3 Referee has the competence to assume the following roles at Category A Events: <ul style="list-style-type: none"> • Deck Referee • Water Referee • Timekeeper / Scorekeeper 	The Level 4 Referee has the competence to assume some or all of the following tournament management roles at Category A & B Events (depending on experience): <ul style="list-style-type: none"> • Referee Mentor • Technical Delegate position • Tournament Referee • Assistant Tournament Referee

Une fois les cursus établis, la prochaine phase sera la production du matériel pédagogique sur la plateforme mis en place par la CMAS.

Cette plateforme permet la création de cours en ligne et la réalisation de quiz sur le principe des MOOC (Massiv Open Online Courses).

Capture de la plateforme CMAS Sport Education :



Il faut déterminer si cette plateforme répond à nos attentes pour la formation des arbitres français (AN1 et AN2), principalement sur le critère de l'accessibilité pour les formateurs et les candidats (compte) et pour le suivi des candidats (suivi de la formation, résultats aux quizz).

Lien vers le Google Drive du collège des arbitres CMAS :

https://drive.google.com/drive/folders/1_dHvStUx7-nbjvNU7KBLwJYcyIHvV6JA

Lien vers la plateforme CMAS Sport Education :

<https://cmaseducation.org/>

3 Gestion des arbitres

3.1 Bilan des arbitrages 2019/2020

Pas d'arbitrage cette saison.

3.2 Validation des arbitres inactifs

Les deux saisons sont considérées comme blanches. Pas d'inactivation cette saison.

3.3 Répartition des arbitres 2020/2021

Pas de championnat prévu cette saison.

En fonction des retours des arbitres pour leur volonté future, il sera opportun de réunir le CNA en début de saison, idéalement avant la CNHS de septembre pour remonter des problèmes éventuels.

@A. FUSTER : proposer des dates pour la prochaine réunion du CNA de début de saison (probablement en visioconférence).

3.4 Equipement des arbitres

L'action vis-à-vis des gants s'est avérée complexe pour approvisionner les gants sélectionnés, ceux utilisés à Québec (disponibilités uniquement aux USA).

Recherche d'un autre fournisseur pour des modèles similaires à lancer (Guillaume et tous).

@G. CHOISNARD : relancer les fournisseurs pour un devis. Prendre contact avec le fournisseur indiqué par C. FORLAY.

Peut-être profiter des faibles dépenses pendant 2 ans pour proposer un équipement complet des arbitres (top, short).

Pour rappel : la population AN2 en France est de l'ordre de 150.

3.5 Gestion financière

Défraiement des arbitres

La CNHS a validé le principe d'une gratification des arbitres sur la proposition de P. Blanc. Le montant de gratification n'a pas été précisé (à déterminer en fonction du budget).

@ A. FUSTER : demander le fonctionnement et le montant à la CNHS avant le démarrage de la saison prochaine.

3.6 Etude de cas particuliers

Sans objet.

3.7 Gestion des AN3

3.7.1 Bilan des compétitions 2019/2020

Sans objet en raison de la pandémie.

3.7.2 Compétitions internationales à venir

Championnat open en Turquie en 2022

Toutes catégories : jeunes, élite et master.

Les conditions de participations sont encore incertaines vis-à-vis du COVID et de la situation géopolitique.

Championnat du Monde en Australie en 2024

A confirmer (date, lieu, catégories).

3.7.3 Liste des AN3

Liste inchangée.

Restent AN3 actifs : Xavier Beaulieu, Patrick Benoit, Maxime Blondel, Guillaume Choissard, Alexandre Davion, Thomas des Mares de Trébons, Sébastien Dotte, Loïc Fauqueux, Christophe Forlay, Alexandre Fuster, Jean Gatignol, Sébastien Le Page, Olivier Martinez, Vincent Pierron, Dominique Ruaux, Thierry Tirard, Julie Vincent.

@ S. LE PAGE : contacter les AN3 actif afin de déterminer s'ils sont toujours intéressés pour arbitrer à l'international.

Pour rappel, les critères pour devenir AN3 sont rappelés dans le règlement intérieur du CNA.

4 Règles du jeu

Les règles en 3 volumes ont été validées par la CNHS et sont en ligne sur le site de la CNHS, dans la rubrique Arbitrage – CNA : <https://hockeysub.ffesm.fr/arbitrage-cna>

4.1 Réforme des temps de pénalité (1 minute)

Suite aux travaux fait la saison dernière sur la table guidant les sanctions, il est décidé de proposer une table version Française,

- sur la base du guide de la règle internationale
- intégrant le temps de pénalité de 1 minute,
- formalisant les sanctions pratiquées à l'international (exemple : 2 minutes pour une obstruction volontaire alors que le guide international mentionne 1 minute).

@ S. DOTTE 30/06/2021 : Mettre au propre la table travaillée et la diffuser à la CNHS

5 Divers

5.1 Conditions d'accès au tournois et championnats de France – pass sanitaire

Point ouvert sur les conditions de participation aux championnats de France : si un pass-sanitaire est requis pour la participation aux rassemblements (tournois, championnats), il est souhaitable que les contrôles soient réalisés avant le championnat et pas sur le bord du bassin.

Cela rejoint l'action prise lors de la CNHS de mars 2020 de travailler le sujet avec le CNC.

@A. FUSTER : Lors de la prochaine réunion CNHS, poser la question du pass sanitaire, en précisant le souhait du CNA que les contrôles soient effectués en amont des championnats.

5.2 Reforme nationale des certificats médicaux pour les mineurs

Réforme des certificats médicaux jeunes (décret du 2021-564 du 7 mai 2021 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486809>).

Extrait de l'article de sport.gouv.fr (<https://sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/le-certificat-medical-de-non-contre-indication-a-la-pratique-sportive-replace>) :

Le décret n° 2021-564 du 7 mai 2021 prévoit donc qu'il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence dans une fédération sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération. La production d'un tel certificat demeure toutefois lorsque les réponses au questionnaire de santé du mineur conduisent à un examen médical, mais également pour les disciplines à contraintes particulières.

L'extrait du Journal Officiel en annexe présente le questionnaire de santé du mineur.

Les disciplines à contraintes particulière mentionnent la plongée subaquatique mais pas le hockey subaquatique.

Il serait souhaitable de clarifier l'applicabilité à notre activité et surtout dans les cas de surclassement. Un avis de la commission médicale sur ce texte semble nécessaire.

@A. FUSTER : Lors de la prochaine réunion CNHS, poser la question relative à la réforme des certificats médicaux pour les mineurs avec la problématique du surclassement.

5.3 Création de la Ligue UWH par More Sport et effets sur l'arbitrage

La volonté de la ligue More Sport est de ne pas impacter le fonctionnement fédéral ou de la CNHS ni des championnats.

More Sport souhaite une aide des arbitres expérimentés pour structurer les tournois de la ligue.

La rémunération évoquée par More Sport risque de faire pencher les arbitres pour ces tournois au détriment de leur participation aux championnats de France.

Toutefois les participations aux championnats de France sont toujours nécessaires pour le statut d'arbitre actif et les quotas clubs pour les participations aux championnats de France.

Les participations des arbitres aux tournois de la ligue ou aux thèmes ne valideront pas de quotas pour les arbitres participants.

La présence des arbitres sollicités par la ligue sur les tournois historiques peuvent être au détriment des clubs organisateurs qui en profitaient pour faire participer et former leur AN1.

Note : il y a une différence entre les tournois de la ligue et les tournois à thème.



Points d'attention à remonter à More Sport :

- La considération des arbitres AN1 et des formations AN1 programmées sur les tournois
- Le risque de priver le championnat de France d'arbitres (principalement ceux qui faisaient 2 ou 3 arbitrages championnats par an, qui remplaceront un de ces arbitrages par un arbitrage en ligue).
- Participation des joueurs et arbitres : en règle d'un point de vue licence, certificat médical et assurance

Frantz Klein a proposé que le CNA le contacte lors de la réunion pour répondre à nos questions. Après une présentation des principes de la ligue nous avons abordé les points précédents avec lui.

Compte rendu de l'intervention de Frantz Klein (More Sport) :

Pas de notion de club dans la ligue; les joueurs s'inscrivent nominativement sur la plateforme de la ligue. Chaque joueur peut se positionner comme leader d'équipe (création d'équipe).

L'organisation se fait sous l'égide de la ligue More Sport, pas de la FFESSM / CNHS ou des clubs.

Les conditions de participation pour les joueurs seront de disposer d'un certificat médical et d'une assurance. Les éléments seront vérifiés et validés au travers de la plateforme d'inscription à la ligue avant les compétitions et au besoin sous la forme d'un contrôle par QR code. Etant indépendant de la FFESSM, il n'y a pas de nécessité de disposer d'une licence FFESSM.

Il faut distinguer la ligue et les thèmes tournament.

Sur les rencontres de la ligue, l'enjeu des compétitions et les prix financiers (cash prize sur UWH National Leagues, UWH Pro League et le circuit européen) font que More Sport ne veut pas avoir des formations d'arbitres sur ces compétitions mais des arbitres indépendants des équipes joueuses avec un bon niveau. More Sport veut recruter des arbitres pour la France et pour les autres nations.

More Sport veut développer des Theme Tournament avec un objectif d'une vingtaine de tournoi par an ; pour ces tournois sans enjeu pour la ligue, More Sport n'a pas de problème pour avoir des formations sur ces dates.

More Sport est volontaire pour publier les dates au plus tôt ; ce sera le cas sur la plateforme More Sport (mise en ligne prévue sous 8 jours).

More Sport souhaite structurer l'arbitrage pour la ligue :

- recruter des arbitres More Sport, selon des critères à définir par More Sport
- pour des pays ne disposant pas d'arbitre de bon niveau, More Sport se pose la question de formation sous partenariat avec les fédérations, mais dans un second temps.

Frantz insiste sur son objectif de ne pas pénaliser le fonctionnement fédéral des championnats de France et n'avait pas pris conscience de l'impact possible sur les formations AN1 ou sur la « fuite » des AN2 vers la ligue.

Au besoin, More Sport peut proposer un partenariat avec la FFESSM pour fournir des arbitres « More Sport » pour arbitrer les championnats de France qui sont en manque d'arbitre.

Arbitrage à deux aquatiques sur la ligue Française. Pour la ligue Européenne se sera certainement à trois aquatiques. More Sport n'a pas encore estimé le nombre d'arbitres nécessaire par date ; le besoin est similaire aux week-ends de championnats de France.

6 Gestion du CNA

Le coordinateur du CNA souhaite plus d'implication des membres du CNA, sur leurs rôles et notamment sur le traitement des actions.

Il sera fait des relances régulières sur les actions du CNA par le coordinateur du CNA.

ORGANIGRAMME DU CNA

Coordinateur du CNA	Alexandre FUSTER
Gestion des arbitres	Christophe FORLAY
Formation	Patrick BENOIT Assisté de Julie VINCENT
Supports de formations et d'examen	Julie VINCENT Assisté de Alexandre DAVION et Guillaume CHOISNARD
Remboursements	Sébastien LE PAGE
Règles de jeu	Sébastien DOTTE
Règles internationales	Sébastien DOTTE
Coordination des arbitres internationaux et relations équipes de France	Sébastien LE PAGE
Communication	Alexandre DAVION et Nelly ESTIER

En gras, le bureau du CNA.

Une adresse mail a été créée pour la gestion des arbitres (envoi des convocations, questions sur les attributions) : cna.arbitrage.hockeysub@gmail.com.

Une adresse mail a été créée pour la formation des arbitres (envoi des convocations, questions sur les formations) : cna.formation.hockeysub@gmail.com.

Pour le prochain CNA, chaque responsable de poste doit rédiger une fiche de poste (1 page max.) afin de communiquer à l'extérieur du CNA et de capitaliser les activités.

@ Membres du CNA : Rédiger les fiches de son poste idéalement avant la fin 2021.

6.1 Contacts et liste de diffusion

Le compte rendu du CNA doit être diffusé : aux membres du CNA, aux RRA, au coordinateur du CNC, aux présidents de région et au bureau de la CNHS. Il est également mis en ligne sur le site de la CNHS.

Les deux tableaux suivants présentent la liste des membres du CNA et des RRA. Les éléments surlignés en vert sont les éléments modifiés à mettre à jour sur le site de la CNHS.

6.1.1 Membres du CNA

Le CNA reste en attente de proposition de candidature notamment venant des régions actuellement non représentées.

CNA	Prénom NOM	Adresse	Téléphone(s)	Mail
CNA	Nelly ESTIER	4, rue H.- Platier 35130 La Guerche-de-Bretagne	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
CNA	Sébastien DOTTE	11 chemin du Sablonat 33480 Castelnau de Médoc	06 15 43 43 35	s.dotte@free.fr
CNA	Thomas de TREBONS	109 rue du Corail 83260 La Crau	06 35 02 12 80	tom@hockeysub.com
CNA	Alexandre FUSTER	93 rue André Theuriet 63000 Clermont Ferrand	06 59 51 30 46	alexandre.fuster@gmail.com
CNA	Patrick BENOIT	10bis rue Cantaranne 33170 Gradignan	06 69 13 56 06	benoit.ptk@gmail.com

CNA	Prénom NOM	Adresse	Téléphone(s)	Mail
CNA	Christophe FORLAY	17 rue Pablo Picasso 63000 Clermont Ferrand	06 65 59 19 90	forlay.christophe@orange.fr
CNA	Alexandre DAVION	71 Grande Rue 77163 Dammartin sur Tigeaux	06 16 76 85 69	alexandre.davion@free.fr
CNA	Sébastien LE PAGE	18 rue Charles de Gaulle 77320 Chevru	06 75 00 21 33	sebastien_le_page@hotmail.fr
CNA	Julie VINCENT	57 boulevard Poniatowski 75012 PARIS	06 75 54 69 56	juvincent.jv@orange.fr
CNA	Guillaume CHOISNARD	1 square las cases 78150 LE CHESNAY	06 62 47 75 87	guillaume.choisnard@hilti.com

6.1.2 Responsables Régionaux de l'Arbitrage

Comité	Prénom NOM	Adresse	Téléphone(s)	Mail
NA	Rémy HONORE	99 bis rue des Gonthières 17140 LAGORD	06 61 03 42 42 06 09 52 65 13	rhonore@saretec.fr landstory2002@hotmail.com
BPL	Nelly ESTIER	4, rue H.- Platier 35130 La Guerche-de- Bretagne	02 99 96 36 46 06 25 51 14 10	nellyestier@live.fr
PACA	Bruno DELORME	280 Carraire du sauviou 83140 Six fours les plages	06 03 03 19 42	brunodelorme0603@orange.fr
EST	François MIRISKY			miriskyfrancois@yahoo.fr
IDF	Julie VINCENT	57 boulevard Poniatowski 75012 PARIS	06 75 54 69 56	rra@crhs-idf-ffessm.fr
PM	Martine URRUTIGOITY	2 bd des Alouettes 31320 Castanet Tolosan	05 61 27 92 24 06 89 51 78 11	martine.urrutigoity@orange.fr
HDF	Laurent DUMONT	5 rue Le Marché 80800 FOUILLOY	06 10 27 00 97	laurent.dumont19@wanadoo.fr
LPN	Pas de RRA			
AURA	Bernard DEBRION	73 rue du docteur Hospital 63100 Clermont Ferrand	06 75 23 25 47	b.debrion@free.fr

7 Communication du CNA

Utiliser l'adresse dédiée du CNA : cna.communication.hockeysub@gmail.com.

8 Organisation du prochain CNA

Le prochain CNA sera organisé par le comité BPL, en janvier 2022.

Après avoir épuisé l'ordre du jour la réunion se termine le samedi 29 mai 2021 à 14h00.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SPORTS

Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

NOR : SPOV2109790A

Le ministre des solidarités et de la santé et la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2, L. 231-2-1 et D. 231-1-4-1,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – Il est inséré, après l'article A. 231-2 du code du sport, un article A. 231-3 ainsi rédigé :

« Art. A. 231-3. – Le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur prévu à l'article D. 231-1-4-1 figure en annexe II-23. »

Art. 2. – Il est inséré, après l'annexe II-22 du code du sport (partie réglementaire : Arrêtés) une annexe II-23 ainsi rédigée :

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

».

Art. 3. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 7 mai 2021.

*La ministre déléguée
auprès du ministre de l'éducation nationale,
de la jeunesse et des sports, chargée des sports,*

Pour la ministre et par délégation :

Le directeur des sports,

G. QUENEHERVE

*Le ministre des solidarités
et de la santé,*

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général adjoint de la santé,

M.-P. PLANEL